



UPI! PÉPINIÈRE
le CARRÉ D'ENTREPRISES
des ENTREPRENEURS

APPEL À CANDIDATURES

03 Février - 14 Mars 2025





▼ A qui s'adresse l'appel à candidature ?

Entreprise innovante
de moins de 3 ans

ET

Immatriculée ou souhaitant s'implanter
sur le territoire de Royan Atlantique

▼ Les services dont vous allez bénéficier si vous êtes retenu.e

Bureau dédié
et tout équipé
de 1 à 3 ans

Accès libre 7
jours sur 7 de
6h à 23h

Suivi
individuel et
collectif

Machine à
café, espace
cuisine et
terrasse

Fibre Pro et
connexion
sécurisée

Forfait pour
salles de
réunions

Echanges
avec d'autres
créateurs
d'entreprises

Animations
thématiques

▼ Quel est le coût mensuel de la pépinière ?

1ère année

17 € TTC / m²
+
forfait de
100 € TTC*

2ème année

21 € TTC / m²
+
forfait de
120 € TTC*

3ème année

25 € TTC / m²
+
forfait de
150 € TTC*

*incluant l'accompagnement et les services mutualisés tel que l'accès Internet, l'entretien des bureaux, etc. ainsi que 2 réservations incluses par mois pour les salles de réunions.

▼ Vous (et votre équipe si pertinent)*


 Prénom : Nom :
 Email : Tel. :
 Fonction dans l'entreprise :


 Prénom :
 Nom :
 Fonction dans l'entreprise :


 Prénom :
 Nom :
 Fonction dans l'entreprise :

Si vous êtes plus, veuillez indiquer l'effectif total de l'entreprise :

▼ Votre entreprise*



 Nom de l'entreprise :
 Adresse de l'entreprise :
 Date de création :
 Secteur d'activité :

Image de rawpixel.com sur Freepik

Décrivez brièvement votre entreprise

Présentez votre prévisionnel

	Actuel	N+1	N+2	N+3
CA (en k€)				
Recrutement				
Financement				

*N'hésitez pas à joindre avec ce dossier, tout document qui permettrait de mieux comprendre votre profil, votre entreprise et appuyer votre candidature (CV, plaquette, business plan, etc.).

▼ Vos besoins en termes de locaux ?

1. Nombre de postes de travail 1 2 3 Autre
2. Fréquence d'utilisation des bureaux Une semaine 3 jours par semaine Autre
3. Fréquence de réception de public extérieur (clients, prestataires, etc.) Quelques fois par semaine Quelques fois par mois Quelques fois par trimestre
4. Fréquence d'utilisation de salles de réunions Quelques jours par mois Quelques jours par trimestre Quelques jours par an

▼ Vos besoins en termes d'accompagnement ?

5. Quelles thématiques vous intéresseraient le plus (plusieurs choix possibles) ?

- | | | | |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Posture d'entrepreneur | <input type="checkbox"/> RH & Gestion d'équipe | <input type="checkbox"/> Gestion du temps | <input type="checkbox"/> Communication |
| <input type="checkbox"/> Modèle économique | <input type="checkbox"/> Analyse de marché | <input type="checkbox"/> Prospection | <input type="checkbox"/> Recherche de financements |
| <input type="checkbox"/> Méthodologies d'innovation | <input type="checkbox"/> Recherche utilisateurs | <input type="checkbox"/> Gestion projet | <input type="checkbox"/> RSE & Eco-conception |
| <input type="checkbox"/> Partenariats et mise en réseau | <input type="checkbox"/> Marque d'entreprise | <input type="checkbox"/> Règlementaire et juridique | <input type="checkbox"/> Propriété intellectuelle |

Autres (précisez) :

6. Type d'accompagnement préféré Collectif Individuel Les deux
7. Fréquence d'accompagnement souhaitée 2 fois par mois 1 fois par mois 1 fois tous les 2 mois
8. Durée d'accompagnement souhaitée 1 an 2 ans 3 ans

▼ Quels objectifs souhaitez-vous avoir réalisés à la sortie de la pépinière ?

▼ Dans le cas d'une utilisation partielle du bureau, seriez-vous prêts à envisager une solution de mutualisation ? Oui Non

Calendrier et processus de l'appel à candidatures

Lundi 03 mars 2025 : lancement de l'appel à candidature,
Vendredi 14 mars 2025 : clôture de l'appel à candidature.

Dossier à retourner par mail à uplcde@agglo-royan.fr accompagné du Kbis de l'entreprise.

Une évaluation de votre candidature sera faite selon la grille de critères en annexe de ce dossier. Si celle-ci est favorable, vous serez invité à présenter votre candidature devant le comité UP ! le CARRÉ des ENTREPRENEURS qui statuera sur la sélection de votre candidature.

RGPD

Les informations recueillies dans le cadre de cette candidature sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service UP ! le CARRÉ des ENTREPRENEURS pour l'évaluation des candidatures à l'offre de pépinière d'entreprises. La politique de gestion des données de la CARA est consultable à l'adresse suivante : <https://www.agglo-royan.fr/pgpd>. Les données sont conservées pendant une durée de 3 ans maximum.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- L'équipe du Pôle Développement et Attractivité Territoriale.
- Les membres du jury pour le processus de sélection des candidatures.

Vous acceptez que ces données soient utilisées pour évaluer votre projet et vous recontacter dans le cadre de cette candidature.

OUI

NON

Vous acceptez que ces données soient utilisées pour vous recontacter pour une autre offre de service de la CARA dans l'accompagnement aux entreprises (espace de coworking, programme d'incubation, etc.).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour toute question ou exercer vos droits sur le traitement de vos données dans ce dispositif, contactez le service UP ! le CARRÉ des ENTREPRENEURS | uplcde@agglo-royan.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Date d'envoi du dossier

Signature

.....

.....

Annexe : critères d'évaluation des candidatures pour la pépinière UP ! le CARRÉ des ENTREPRENEURS

Les candidatures seront évaluées sur 12 critères objectifs, chacun noté sur un barème de 0 à 4, soit un total de 36 points.

